



Service du haut fonctionnaire de défense et de sécurité

→ Rapport d'activité 2008

“ La sécurité de la Cité
tient moins à la solidité
de ses fortifications
qu'à la fermeté d'esprit
de ses habitants. ”
Thucydide

Sommaire

► LES MISSIONS DU SERVICE ET LE TRAVAIL EN RÉSEAUX	3
► LES INCIDENTS EN 2008 ET L'ÉTAT DES MENACES	4
► ACTIVITÉS GÉNÉRALES	5
Esprit de défense et de sécurité	5
Activités transversales	5
Activités internes	6
► PLANS DE DÉFENSE ET DE PRÉVENTION DE CRISE	7
Vigipirate et directives nationales de sécurité ...	7
Plan de prévention et de lutte « Pandémie grippale »	7
Autres activités	8
► SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION (SSI)	10
Exemples d'interventions sur incidents	10
Recommandations	11
Pilotage	11
Autres activités	12
► PROTECTION DU PATRIMOINE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DANS LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX ET INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE	13
Coopérations internationales et accès dans les laboratoires de recherche	13
Intelligence économique	14
Autres activités	14
► PERSPECTIVES POUR 2009	16

→ Les missions du service et le travail en réseaux

Auprès de chaque ministre est placé un haut fonctionnaire de défense et de sécurité (HFDS) dont les attributions générales sont fixées par le code de la défense (articles R1143-1 à R1143-8).

Pour les ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, les missions du service du HFDS se structurent autour de trois piliers (les plans de défense et de prévention de crise ; la sécurité des systèmes d'information ; la protection du patrimoine scientifique et technique dans les échanges internationaux et l'intelligence économique) et d'un ciment fédérateur (l'esprit de défense et de sécurité).

Outre ces missions, le HFDS :

- ▶ a en charge la protection du secret (habilitations "Confidentiel-Défense" ...);
- ▶ est membre consultatif de la commission interministérielle pour l'étude d'exportation des matériels de guerre ;
- ▶ est l'autorité d'accréditation de la sécurité du système spatial européen ORFEO.

Le service est composé de dix agents permanents et de trois experts à temps partiel qui travaillent en réseaux avec :

- ▶ les fonctionnaires de sécurité et de défense des organismes de recherche et des universités ;
- ▶ les responsables de sécurité des systèmes d'information (RSSI) des académies et des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;
- ▶ les correspondants « grippe aviaire » dans les académies ;
- ▶ les délégués de défense des trinômes dans les académies et les relais défense des établissements d'enseignement supérieur.

→ Les incidents en 2008 et l'état des menaces

Le Livre blanc « Défense et sécurité nationale » (juin 2008) hiérarchise les risques et les menaces sur le territoire national :

survenance Nature des risques	probabilité	ampleur
▶ Attentats terroristes (simultanés et/ou majeurs -NRBC)	forte	moyenne à sévère
▶ Attaques informatiques	forte	faible à forte
▶ Menace balistique	faible à moyenne	potentiellement sévère
▶ Pandémie	moyenne	moyenne à sévère
▶ Catastrophes naturelles (notamment inondations en métropole) ou industrielles	moyenne à forte	moyenne à sévère
▶ Criminalité organisée (accroissement des trafics de drogue, de contrefaçons, d'armes, activités de blanchiment)	élevée	
▶ Séismes et cyclones		
Dom-Com : zone Caraïbes	forte	
Guyane et zone Océanie	faible	

Les incidents relevés en 2008 au sein des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - dans le domaine de compétence du service du HFDS - ont surtout concerné la sécurité des systèmes d'information et les relations internationales.

→ Activités générales

Esprit de défense et de sécurité

L'ensemble des activités du service a contribué à son développement. Il a été spécifiquement mis en œuvre en 2008 par :

- ▶ l'accompagnement du quatrième protocole signé avec le ministère de la Défense ;
- ▶ la participation aux groupes de travail de la commission Armée-Jeunesse « Attentes de la jeunesse en matière d'autorité », « Contribution des armées à l'égalité des chances », « Défense et médias de jeunesse » ;
- ▶ l'impulsion et le suivi de l'expérimentation des « cadets de la défense » ;
- ▶ la participation à la commission pédagogique esprit de défense (CPE) qui oriente les activités des trinômes ;
- ▶ la supervision de la formation des cadres des deux ministères à l'institut des hautes études de la défense nationale ;
- ▶ la circulaire n° D2008-094 du 15 juillet 2008 parue au BO n° 34 du MEN et du MESR du 11 septembre 2008 relative aux concours « Trophée Civisme et Défense » et « Prix Armée-Jeunesse » ;
- ▶ la rédaction de l'éditorial et d'un article dans la revue « Civisme et Défense », n°20, juin 2008 ;
- ▶ l'intervention dans trois colloques organisés par les trinômes académiques ;
- ▶ la contribution à la création d'un stage en haute administration pour les auditeurs du centre des hautes études militaires et la participation au jury du collège interarmées de défense ;
- ▶ la participation à la mise au point d'outils pour rénover la Journée d'appel de préparation à la défense ;
- ▶ la diffusion ciblée de citations du Livre blanc « Défense et sécurité nationale » et d'articles tels que « Nos poubelles intéressent les escrocs et les malfaiteurs ».

Activités transversales

Le service a également mené les actions transversales suivantes :

- ▶ lancement d'une enquête concernant les activités des fonctionnaires de sécurité de défense (FSD) et premier suivi des réponses (mise à jour des fichiers, renvois de documents, habilitations...);

- ▶ enrichissement et restructuration des sites intranet et extranet (Pléiade) ;
- ▶ traitement de 390 dossiers d'habilitation ;
- ▶ participation aux groupes de travail relatifs à l'évolution de la réglementation en matière de protection du secret ;
- ▶ prise en compte des recommandations de l'audit de sécurité relatif à la gestion ministérielle du "Très-Secret-Défense" ;
- ▶ participation aux travaux de révision de la directive de haut niveau « satellite d'observation de la Terre » ;
- ▶ réception de 131 alertes du centre opérationnel de gestion interministérielle des crises (COGIC) du ministère de l'intérieur et retransmission filtrée aux cabinets ;
- ▶ réponses aux questions parlementaires.

Activités internes

Le service a également eu de fortes activités internes qui devraient améliorer sa sécurité et son efficacité :

- ▶ déménagement et regroupement du service sur un plateau unique sécurisé (au lieu de trois étages auparavant) ;
- ▶ tri de la salle d'archives et destruction d'environ 50 % des documents ;
- ▶ renouvellement de 40 % de l'effectif permanent ;
- ▶ rédaction d'une charte de sécurité du service ;
- ▶ enrichissement important de l'intranet interne.

→ Plans de défense et de prévention de crise

Vigipirate et directives nationales de sécurité

Le plan Vigipirate est au niveau rouge, ce qui impose de « prendre les mesures nécessaires pour prévenir le risque avéré d'un ou de plusieurs attentats graves, comprenant certaines mesures de protection des institutions, et mettre en place les moyens de secours et de riposte appropriés, en acceptant les contraintes imposées à l'activité sociale et économique. ».

Le HFDS a signé la circulaire n° D2008-1036 du 4 décembre 2008 fixant les consignes de sécurité en cas de découverte d'éléments suspects (colis, lettres, objets, véhicules) et en cas de lettre ou d'appel téléphonique anonyme. Le document a été largement diffusé.

Un opérateur d'importance vitale [...] gère ou utilise un ou des établissements ou ouvrages, une ou des installations dont le dommage ou l'indisponibilité ou la destruction par suite d'un acte de malveillance, de sabotage ou de terrorisme risquerait, directement ou indirectement : a) D'obérer gravement le potentiel de guerre ou économique, la sécurité ou la capacité de survie de la Nation ; b) Ou de mettre gravement en cause la santé ou la vie de la population (code de la défense, article R1332-1).

Le service du HFDS a obtenu un avis favorable de la commission interministérielle de défense et de sécurité des secteurs d'activités d'importance vitale (CIDS-SAIV) pour les opérateurs du secteur « espace » et a déterminé les opérateurs du secteur « recherche publique » soumis à la première CIDS-SAIV de 2009.

Plan de prévention et de lutte « Pandémie grippale »

Le plan ministériel de prévention et de lutte contre la pandémie grippale est paru au Bulletin officiel spécial n°8 du 18 décembre 2008 de chacun des deux ministères. Il détermine les actions à mettre en œuvre en phase de pré-pandémie, de pandémie et en sortie de pandémie. Il prévoit, notamment, des dispositifs d'information et de formation à l'adresse de tous les publics ayant affaire au service d'enseignement (règles d'hygiène

collective et individuelle à appliquer pour se protéger des infections respiratoires, procédures et actions nécessaires pour la fermeture puis la réouverture des établissements pendant et après la pandémie). Il prévoit également la mise en place de dispositifs destinés à apporter une aide psychologique adaptée aux circonstances, les dispositions à prendre afin d'assurer la continuité du service public et les mesures de gestion et de sortie de crise.

Le plan de continuité du service du HFDS a été rédigé. Il s'intègre dans le plan de continuité des services centraux des deux ministères, dont le projet a reçu la validation du service.

Des plans types de continuité des établissements scolaires et des universités, en cas de pandémie grippale, ont fait l'objet d'un travail préparatoire.



Le service a organisé la participation des deux ministères à l'exercice interministériel PANDÉMIE 08. Cet exercice majeur de gestion de crise était un exercice de cadres (sans déploiement de moyens humains ou matériels sur

le terrain) mettant en œuvre l'ensemble des chaînes d'expertise et de décision du niveau gouvernemental en associant l'échelon déconcentré dans un contexte de crise sanitaire exceptionnelle.

Le HFDS a été interviewé au Plus de France Info, émission « En attendant la grippe aviaire » du 12 mars 2008 et le responsable du dossier est intervenu au séminaire Euro-grippe à Angers les 3-5 septembre 2008 dans l'atelier sur la fermeture des écoles en cas de pandémie.

Autres activités

- Désignation des recteurs colocalisés avec les préfets de zone de défense comme délégués de zone de défense, par circulaire n° D2008-022 du 31 janvier 2008 parue au BOEN n°8 du 21 février 2008.
- Participation à l'exercice interministériel CCA EX 08, exercice majeur de gestion de crise destiné à mettre en œuvre le processus d'interface entre les États membres et l'Union européenne dans le cadre d'une situation d'urgence à dominante sécurité civile.

- ▶ Supervision de l'audit de sécurité relatif au déménagement du poste de sécurité au 110 rue de Grenelle et contribution à la sécurisation des sites Descartes et Regnault de l'administration centrale.
- ▶ Rédaction d'une note « Prise en compte de la sécurité dans l'élaboration d'un projet immobilier » et sensibilisation sur ce sujet dans le cadre de l'opération Campus.
- ▶ Participation à la rédaction de l'instruction générale interministérielle relative à la sécurité des activités d'importance vitale, n° 6600/SGDN/PSE/PPS du 26 septembre 2008.
- ▶ Participation aux travaux interministériels sur le décret de création du détachement central interministériel (DCI) d'intervention technique spécialisé dans la lutte contre les menaces nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques.
- ▶ Participation aux travaux sur la mise en place d'un centre de contacts interministériel de crise.
- ▶ Propositions pour la directive générale de sécurité du centre de recherche ITER sur la fusion nucléaire.
- ▶ Contribution aux plaquettes de l'observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement « Les établissements d'enseignement face à l'accident majeur » (mise à jour 2008) et « Les exercices de simulation des plans particuliers de mise en sûreté (PPMS) ».
- ▶ Rédaction d'une note sur la gestion d'une crise d'origine accidentelle au MEN.

→ Sécurité des systèmes d'information (SSI)

La direction centrale de la sécurité des systèmes d'information (DCSSI) du secrétariat général de la défense nationale (SGDN) a conduit cinq inspections de sécurité des systèmes d'information en administration centrale, en académie et dans des organismes de recherche.

Le service du HFDS a organisé les inspections, diffusé les conclusions et suivi la mise en œuvre des recommandations.

Le ministère de l'Éducation nationale a rejoint officiellement le cercle des autorités de certification de confiance le 20 novembre 2008. Un certificat électronique est une carte d'identité numérique qui identifie de façon certaine un équipement, un téléservice, une personne. Son utilisation sécurise, avec un très haut niveau de confiance, les échanges de données avec l'utilisateur et d'autres ministères ou administrations.

Le service du HFDS a encadré le processus de certification délivrée par la direction centrale de la sécurité des systèmes d'information, autorité de certification de l'État.



© MESR - Jean Lozachmeur

Exemples d'interventions sur incidents

Janvier 2008 : un autre ministère ayant organisé une manifestation sur la recherche, le serveur informatique hébergeant son site officiel se met à simuler, de façon illégitime, une banque anglaise afin de récupérer les identifiants et mots de passe des comptes des clients.

Le HFDS (FSSI), prévenu par le réseau RENATER, a alerté son homologue du ministère concerné.

Juillet 2008 : annonce d'une vulnérabilité critique liée à une mauvaise configuration des serveurs de nom de domaines (DNS). L'exploitation de cette faille pouvait permettre de réaliser ensuite du vol d'information difficile à détecter (détournement de courriel, interceptions de trafic, vol d'identifiants et de mots de passe de connexion...).

Sur la base des informations fournies par le CERTA, le HFDS (FSSI) a contacté directement les sites facilement repérables depuis l'internet comme des sites vulnérables, en coordination avec les actions propres du CERT-RENATER.

Octobre 2008 : annonce d'une vulnérabilité sur la technologie Mifare utilisée dans les cartes sans contact et dont l'exploitation de la vulnérabilité permet de contourner un contrôle d'accès ou de frauder à la consommation (billettique).

Le HFDS (FSSI) a alerté l'ensemble des RSSI dont les remontées d'information ont permis d'informer en direct les universités et les CNOUS, utilisateurs ou en cours d'appel d'offres (plusieurs centaines de milliers de cartes).

Recommandations

- ▶ Recommandations sur la diffusion de données à caractère personnel dans l'organisation des concours de l'enseignement supérieur.
- ▶ Recommandations faites au médiateur en matière de sécurité des données à caractère personnel.
- ▶ Recommandations faites à un organisme de recherche sur le référencement de son fonds documentaire.
- ▶ Recommandations, par circulaire du 7 mai 2008, d'utilisation de la méthode SYVIT de cartographie des systèmes vitaux.
- ▶ Propositions concernant la parution des chartes d'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour les personnels et pour les organisations syndicales représentatives.
- ▶ Contribution au projet de décret du Premier ministre relatif au référentiel général de sécurité (RGS) et mise en place d'une présentation de la démarche de gestion de la SSI associée au RGS devant les grandes maîtrises d'ouvrage des ministères.
- ▶ Participation au séminaire interministériel CORSAIRE sur les télécommunications sécurisées.
- ▶ Participation à l'étude de sécurité du réseau Rimbaud (réseau interministériel pour les télécommunications sécurisées).

Pilotage

- ▶ Instructions relatives à la généralisation du déploiement de l'authentification forte (OTP) pour l'application « Base élèves » par circulaire du 10 juillet 2008 cosignée avec le chef du service des technologies et des systèmes d'information.

- ▶ Suivi de la mise en œuvre du **schéma directeur de la sécurité des systèmes d'information (SDSSI)**.
- ▶ Participation au comité de pilotage du schéma stratégique des systèmes d'information et de télécommunication (S3IT).
- ▶ Participation au comité de suivi du schéma directeur des infrastructures (SDI).
- ▶ Participation au comité de pilotage de la SSI du CNRS.
- ▶ Mise en place d'un module de formation spécifique aux études de risques pour les besoins du groupe de travail SDS-SUP chargé de la mise en œuvre du SDSSI dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Autres activités

- ▶ Participation à l'exercice interministériel PIRANET 08 de test du plan gouvernemental d'intervention contre une attaque majeure sur les systèmes d'information de l'État ou d'importance pour la Nation. Le service s'est chargé plus particulièrement de mettre en place et d'animer la cellule de crise ministérielle.
- ▶ Participation au comité de pilotage « **Écoles Internet 2008** ».
- ▶ Participation aux entretiens d'études de besoins des académies (PSSI générique).
- ▶ Contribution à la **mission E-educ** sur les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement.
- ▶ Rédaction du **bulletin n°00 Vigi@net** des incidents marquants sur la sécurité des systèmes d'information au niveau national et international.
- ▶ Présentation sur la cybercriminalité faite aux responsables de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) de l'Enseignement supérieur et de la Recherche le 25 novembre 2008.
- ▶ Intervention lors du séminaire des correspondants SSI du CNRS avec un éclairage sur le nouveau livre blanc de la défense et de la sécurité nationale.
- ▶ Préparation du séminaire de sensibilisation à la sécurité des systèmes d'information à destination de l'encadrement supérieur de l'administration centrale.



© MESR - Jean Lozachmeur

→ Protection du patrimoine scientifique et technique dans les échanges internationaux et intelligence économique

Trois ordinateurs portables, contenant des informations très sensibles (recherche et contrats industriels), ont été dérobés dans des chambres d'hôtel à l'occasion d'un colloque à l'étranger.

Le service du HFDS a rédigé et diffusé un document de **mise en garde des Français en mission à l'étranger** en suggérant qu'il accompagne la délivrance des ordres de mission.

En cohérence avec les résolutions du conseil de sécurité de l'ONU, le Conseil de l'Union européenne a adopté, le 7 août 2008, la position commune 2008/652/PESC qui durcit sa position antérieure relative à la non-prolifération vis-à-vis de l'Iran des armes de destruction massive et de leurs vecteurs.

Le HFDS a signé une circulaire, le 14 octobre 2008, rappelant les dispositions applicables en la matière et donnant des instructions complémentaires d'application des résolutions de l'ONU et de la réglementation européenne.

Coopérations internationales et accès dans les laboratoires de recherche

Le service du HFDS a fait appliquer l'instruction interministérielle n° 486 relative à la protection du patrimoine scientifique et technique français dans les échanges internationaux (hors Union européenne), avec le souci de sécuriser leur légitime développement.

En forte augmentation par rapport à 2007, ont notamment été examinés, sans compter ceux traités uniquement par les fonctionnaires de sécurité et de défense :

- ▶ **316 accords** de coopération impliquant les universités ou les organismes de recherche (4 refus et diverses observations ou réserves) ;
- ▶ **1 190 projets** de coopération internationale (6 refus et nombreuses réserves) ;

- ▶ 1 329 demandes de visites et stages dans les établissements sensibles (25 refus et diverses réorientations) ;
- ▶ 130 projets de recrutement de personnels étrangers hors Union européenne.

Intelligence économique

Les actions de protection du patrimoine scientifique et technique dans les échanges internationaux sont des actions d'intelligence économique défensive. Le service a également :

- ▶ participé aux groupes de travail interministériels sur l'intelligence économique (groupe permanent et groupes de travail spécifiques) ;
- ▶ rédigé l'éditorial publié pendant trois mois sur le site du haut responsable à l'intelligence économique, haut fonctionnaire dépendant du Premier ministre.

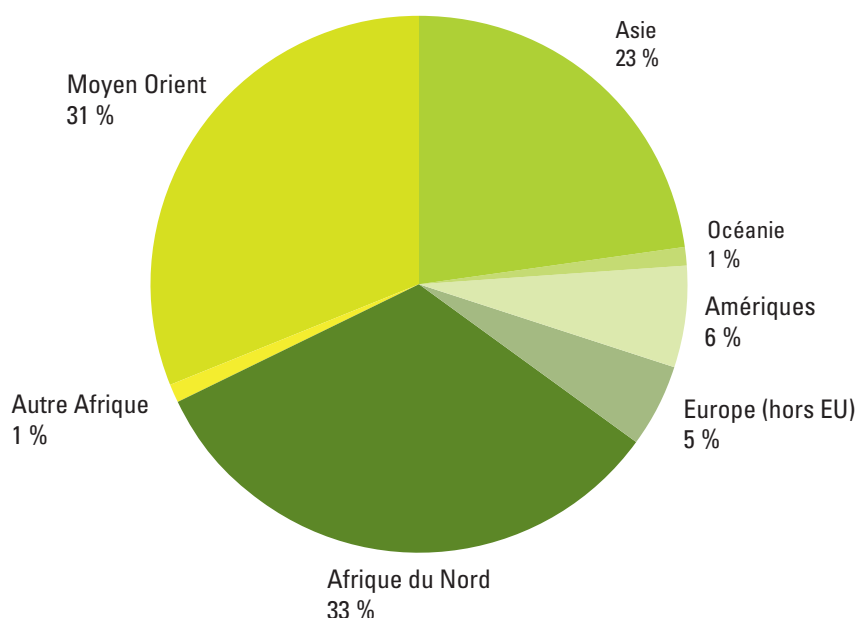
Autres activités

- ▶ Sensibilisation des instituts Carnot, entités de recherche partenariale pour les entreprises, aux questions de protection du patrimoine scientifique et technique à l'occasion des rendez-vous Carnot des 19-20 mars 2008.
- ▶ Supervision du dispositif ministériel de sécurité et d'accréditation dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne.
- ▶ Radiation de trois établissements à régime restrictif, classement d'un nouveau laboratoire et mise à jour des informations relatives aux établissements, notamment dans leurs relations avec les pôles de compétitivité.
- ▶ Analyse des stages effectués dans les établissements sensibles en 2006 et 2007.
- ▶ Contribution au traitement des demandes de visa présentées par des étudiants ou scientifiques étrangers. Le rôle du service dans la procédure interministérielle a été redéfini et une centaine d'avis ont été donnés (10 défavorables et 2 réservés).
- ▶ Contribution à la prise en compte des aspects de sécurité pour différentes affaires, notamment le projet d'université franco-pakistanaise et le suivi de l'accord relatif à la coopération avec le gouvernement de la République populaire de Chine en matière de prévention et de lutte contre les maladies infectieuses émergentes. Participation aux groupes de travail interministériels sur ces sujets.



- ▀ Rédaction de l'éditorial « Protection du patrimoine » du bulletin « Sécurité Informatique » du CNRS, septembre 2008, et de l'article « Les conséquences de l'insouciance en matière de protection des résultats de la recherche ».
- ▀ Propositions de modifications du décret sur l'éméritat.
- ▀ Rédaction de « notes pays ».
- ▀ Participation aux groupes de travail pilotés par le secrétariat général de la défense nationale ou par le ministère des Affaires étrangères et européennes relatifs aux politiques « pays ».
- ▀ Participation aux travaux d'élaboration d'une circulaire interministérielle sur la lutte contre la prolifération.
- ▀ Participation aux travaux interministériels concernant l'organisation à mettre en place pour faire face à une inspection par mise en demeure (IMD) en France en application de la convention du 13 janvier 1993 sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction.

Dossiers de ressortissants étrangers (hors UE) instruits dans le service en 2008 - Répartition géographique



→ Perspectives pour 2009

En 2008, les projets annoncés dans le rapport d'activités 2007 ont été globalement réalisés, avec :

- ▶ le développement d'outils et de procédures diffusés sur l'intranet et l'extranet ;
- ▶ la désignation de 20 FSD (plus 10 en cours) avec une lettre de mission ;
- ▶ la rédaction du bulletin n°00 Vigi@net des incidents marquants sur la sécurité des systèmes d'information ;
- ▶ la désignation des opérateurs d'importance vitale pour l'espace et la sélection des opérateurs pour la recherche publique ;
- ▶ la préparation d'un plan type de continuité des établissements scolaires, en cas de pandémie grippale.

Pour 2009, les projets suivants seront privilégiés :

- ▶ l'organisation d'un séminaire des fonctionnaires de sécurité de défense ;
- ▶ la visite de dix académies ou établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;
- ▶ la déclinaison de la future circulaire interministérielle relative à la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs ;
- ▶ l'animation du réseau des correspondants « grippe aviaire », notamment sur la continuité pédagogique des établissements publics locaux d'enseignement ;
- ▶ la participation à l'exercice de crise PANDÉMIE 09 ;
- ▶ la contribution au guide juridique du chef d'établissement ;
- ▶ des propositions pour les permanences des membres des cabinets en matière de sécurité ;
- ▶ l'aide à la mise en place du référentiel général de sécurité (RGS) en matière de sécurité des systèmes d'information ;
- ▶ le déploiement dans le service de l'intranet sécurisé interministériel pour la synergie gouvernementale (ISIS) ;
- ▶ la mise à jour du catalogue des emplois pour les habilitations « Confidentiel-Défense ».

titre du document

Rapport d'activité 2008
Service du haut fonctionnaire
de défense et de sécurité

éditeur

HFDS du MEN et du MESR

pour plus d'informations

www.pleiade.education.fr/portal/pleiade/hfds

date de parution

Avril 2009

conception/réalisation

Délégation à la communication

impression

MEN / 550 exemplaires

**Haut fonctionnaire
de défense et de sécurité
(HFDS)**

99, rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

T : 01 55 55 87 00

F : 01 55 55 85 87

hfds@recherche.gouv.fr

hfds@education.gouv.fr

